



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire

REÇU
Par Christine Wirtgen , 16.04, 22/04/2020

Luxembourg, le 22 avril 2020

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet : *Réponse à la question parlementaire n° 2018 du 1^{er} avril 2020 de Monsieur le
Député David Wagner*
- *Soutien de la Coopération luxembourgeoise aux pays partenaires dans la lutte
contre la pandémie*

*J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, la réponse à la question parlementaire sous
rubrique.*

Franz FAYOT

Réponse de Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire à la question parlementaire n° 2018 de Monsieur le Député David Wagner au sujet du soutien de la Coopération luxembourgeoise aux pays partenaires dans la lutte contre la pandémie

L'honorable Député s'enquiert sur le soutien de la Coopération luxembourgeoise aux pays partenaires dans la lutte contre la pandémie du COVID-19.

Au niveau de l'Union européenne, le Luxembourg participe à l'approche « Team Europe » que l'UE vient de mettre en place pour faire face conjointement au COVID-19 dans les pays en développement. Une première visioconférence des Ministres du Développement des États membres de l'UE, avec la participation de représentants d'autres institutions de l'UE, a eu lieu le 8 avril 2020. Elle visait à mettre en place une réponse commune et rapide pour faire face à la pandémie dans les pays les plus vulnérables. La réponse globale de l'UE se chiffre actuellement aux alentours de 20 milliards d'euros.

Les efforts de la Coopération luxembourgeoise, détaillés ci-dessous s'inscrivent dans cette approche « Team Europe ». Dans ce contexte que la Coopération luxembourgeoise a principalement réorienté des fonds issus de budgets existants, sans pour autant paralyser les activités déjà programmées et non liées au COVID-19. La Coopération luxembourgeoise suit de près la situation à travers le monde et en particulier dans les pays les moins avancés et orientera ses efforts de coopération internationale en fonction de l'évolution de la situation.

En matière d'aide humanitaire, dans un effort de coordination humanitaire aux niveaux international, national et local, la Coopération luxembourgeoise s'est notamment engagée à contribuer 2 MEUR à l'appel spécial COVID-19 du CICR. Des fonds complémentaires ont également été mis à disposition de la Croix-Rouge luxembourgeoise en vue d'un soutien direct aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge au Sahel, dont nos pays partenaires, le Burkina Faso et le Niger. La Coopération luxembourgeoise s'est également engagée à faire des contributions de 5 MEUR au Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies (CERF) et 3,5 MEUR au « COVID-19 Global Humanitarian Response Plan » (GHRP) de OCHA, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Aux niveaux logistique et opérationnel, un appui financier a également été réaffecté au Service aérien humanitaire des Nations Unies et au Cluster des télécommunications d'urgence (ETC). Ce dernier installe entre autres des « hotlines » dédiées au COVID-19 dans des pays en développement.

Dans l'ensemble, quelque 30% de l'aide humanitaire luxembourgeoise est annuellement allouée sous forme de financements flexibles et pluriannuels aux principales organisations humanitaires des Nations Unies (PAM, UNHCR, OCHA, UNISDR), au CICR et au mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce financement flexible permettra à ces organisations de s'adapter rapidement à la réponse COVID-19.

Sur le plan bilatéral, les efforts de la Coopération luxembourgeoise ciblent en premier lieu les sept pays partenaires prioritaires de la Coopération luxembourgeoise dont cinq sont classés parmi la catégorie de pays les moins avancés (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Laos). Au niveau de nos programmes bilatéraux en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud-Est, en Europe et en Amérique centrale,

quelque 22 MEUR de fonds disponibles ont été réorientés de manière flexible vers des besoins urgents, tels que définis dans les Plans nationaux de riposte au Covid-19 de nos pays partenaires (achat de ventilateurs et d'équipements de protection, soutien aux systèmes de santé, sensibilisation des populations locales, etc.). La majeure partie de ces fonds (environ 73%) est destinée à nos cinq pays partenaires en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel (Burkina Faso, Cabo Verde, Mali, Niger, Sénégal), où le réajustement des activités en fonction des besoins sera mis en œuvre par LuxDev, des ONG nationales et internationales, ainsi que des agences multilatérales.

Pour renforcer les mesures nationales COVID-19 en faveur de la résilience économique et du maintien de l'emploi en Afrique, la Coopération luxembourgeoise a également décidé d'investir 5 MEUR dans la plateforme d'investissement d'impact «BLOC Smart Africa», qui soutient des petites et moyennes entreprises dans le domaine des nouvelles technologies en Afrique. Finalement, la Coopération luxembourgeoise a également permis de mettre à disposition le projet de télémédecine SATMED en tant qu'outil open source pour répondre aux besoins du COVID-19, notamment par le biais de téléconsultations, de téléradiologie, de systèmes d'information sanitaire, de formations en ligne ou de géo-cartographie.

Les efforts en matière de coopération bilatérale sont accomplis en étroite concertation avec nos pays partenaires concernés.

La plupart de nos pays partenaires ont développé des Plans nationaux de préparation et de riposte à l'épidémie du COVID-19. Ces plans nationaux ont été adressés aux bailleurs de fonds sur place pour solliciter un appui financier et logistique coordonné. Par ailleurs, les agences onusiennes dans nos pays partenaires ont également adressé des demandes spécifiques par le biais de nos Ambassades et bureaux sur place.

Un nombre important de requêtes reçues à ce jour constituent soit des appels nationaux émanant des gouvernements de nos pays partenaires, soit d'organisations et partenaires avec lesquels la Coopération luxembourgeoise collabore déjà sur place, tel que décrit ci-dessus sous le volet de la coopération bilatérale. A titre d'exemples non exhaustifs, mentionnons un appui aux populations vulnérables au Niger à travers le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires; la fourniture d'équipements médicaux d'urgence (matériel respiratoire / de réanimation, ambulances) aux hôpitaux nationaux et régionaux du Niger, en coopération avec d'autres Etats-Membres de l'UE. Au Burkina Faso, la Coopération luxembourgeoise appuiera encore davantage le secteur de l'eau et de l'assainissement en coopération avec le Danemark, UNICEF et le Ministère de la santé burkinabè. Au Laos, la Coopération luxembourgeoise soutient le Ministère de la santé par le biais de l'Institut Louis Pasteur (fourniture d'équipements respiratoires, soins intensifs, identification et planification des installations dédiées au COVID-19, équipement de base et soutien aux équipes d'infirmiers et de médecins, etc.). Au Kosovo, la fourniture de matériel médical au Ministère de la santé se fera par le biais des bureaux du PNUD et de UNICEF à Pristina.

De nouvelles demandes parviennent actuellement à la Coopération luxembourgeoise sur une base journalière et sont traitées au cas par cas.

Pour ce qui est des organisations non gouvernementales, la Coopération luxembourgeoise a accordé une plus grande flexibilité aux ONGs bénéficiaires de ses subventions (ONG luxembourgeoises et internationales), leur permettant ainsi une restructuration de leurs programmes existants vers une riposte au COVID-19. Ainsi, les ONG actives en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et dans les Amériques seront en mesure de se conformer rapidement à leur devoir de diligence envers leurs

bénéficiaires et leur personnel et / ou de réorienter leurs programmes vers une réponse COVID spécifique. Ceci s'applique également aux ONGs actives dans le secteur de la finance inclusive dans les pays en développement.

En matière de coopération multilatérale, La Coopération luxembourgeoise a versé une contribution de 400 000 EUR au Plan de riposte COVID-19 de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Tout comme pour l'aide humanitaire, la Coopération luxembourgeoise fournit ici aussi quelque 30% de ses apports sous forme de contributions flexibles et pluriannuelles à des organisations onusiennes comme UNICEF, UNFPA, PNUD, OMS, ONUSIDA, UNRWA, UNCDF, ONU Femmes, ou encore à GAVI (l'Alliance Vaccins), au Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU ; un partenariat avec l'OMS et l'UE). Ces financements permettront à ces organisations de réaffecter de manière rapide et flexible des fonds à la lutte contre le COVID-19, notamment en direction de nos pays partenaires.